

**DISTILLERIE CHAIGNAUD SARL**

Chez GONIN - 16360 REIGNAC

Tél./Fax 05 45 78 55 97

Capital 43200 Euros

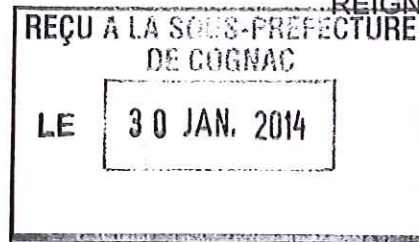
Siret 950 600 858 00019 - TVA FR 64 950 600 858

Sous-Préfecture de Cognac

362 rue Jean Taransaud

16108 COGNAC CEDEX

Monsieur le Préfet de La Charente

REIGNAC, le 30 01 2014

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ce jour, notre dossier de demande d'enregistrement de notre installation, pour notre site situé au lieu-dit « Bois des Brandes », sur la commune de REIGNAC (16).

Nous envisageons d'augmenter notre capacité de distillation actuelle en portant à 10 le nombre total d'alambics sur notre exploitation, soit une capacité totale de charge de 250 hl.

Ce projet constitue une modification notable de l'installation et nécessite une procédure d'enregistrement.

Le tableau suivant présente le projet de classement de notre société « Etablissements CHAIGNAUD Jacky SARL », vis-à-vis de la nomenclature des installations classées, pour la protection de l'environnement.

| Rubrique   | Nature de l'activité  | Situation projetée  | Régime |
|------------|---|---|--------|
| 2250 - 2   | Production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole. La capacité de production exprimée en équivalent alcool pur étant :<br>1. supérieure à 1 300 hl/j<br>2. supérieure à 30 hl/j, mais inférieure ou égale à 1 300 hl/j,<br>3. supérieure à 0,5 hl/j, mais inférieure ou égale à 30 hl/j<br>Nota - Pour les installations de distillation discontinue, le seuil, prévu aux points 2 et 3 ci-dessus, de 30 hl/j de capacité de production d'alcool pur est remplacé par un seuil de 50 hl de capacité totale de charge des alambics. | Capacité totale de charge des alambics : 250 hl<br><br>(10 alambics de 25 hl de charge soit 10 x 25 x (30/50) = 150 hl d'AP par jour) | E      |
| 2255 - 3   | Stockage d'alcool de bouche d'origine agricole, eaux de vie et liqueurs.<br>Lorsque la quantité stockée de produits dont le titre alcoolique volumique est supérieur à 40 %, susceptible d'être présente est supérieur ou égale à 50 m <sup>3</sup> mais inférieur 500 m <sup>3</sup> .   | Capacité maximale de stockage : 205 m <sup>3</sup>  | D      |
| 2251 - B.2 | Préparation, conditionnement de vins<br>B. Autres installations que celles visées au A, la capacité de production étant :<br>2. supérieure à 500 hl/an mais inférieure ou égale à 20 000 hl/an  | Installation non soumise à la rubrique 3642<br>Capacité maximale de production : 2098 hl/an   | D      |

| Rubrique | Nature de l'activité   | Situation projetée                             | Régime |
|----------|--|--|--------|
| 1412-2.b | Gaz inflammables liquéfiés (stockage en réservoirs manufacturés de), à l'exception de ceux visés explicitement par d'autres rubriques de la nomenclature :<br>2. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :<br>b) supérieure à 6 t, mais inférieure à 50 t | 3 réservoirs de 3,2 t<br>soit au total : 9,6 t | D      |
| 2921     | Installations de Refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air généré par une ventilation mécanique ou naturelle :<br>b) La puissance thermique évacuée maximale étant inférieure à 3 000 kW  | 700 kW   | D      |

A : Autorisation    D : Déclaration    DC : Déclaration avec contrôle    E : Enregistrement

Le rayon d'affichage est de 1 km. Les communes de REIGNAC, LE TATRE et CONDEON sont concernées par le rayon d'affichage. Ces communes seront prises en compte pour l'affichage de l'avis d'enquête publique.

Le présent dossier comprend :

- une demande d'enregistrement,
- deux tableaux de recollement aux arrêtés de prescriptions générales pour les ICPE relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques 2250.
- une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000.

ainsi que les plans :

- de situation au 1/25 000<sup>ème</sup>,
- de masse au 1/2 500<sup>ème</sup> de l'installation et de ses abords,
- d'ensemble au 1/200<sup>ème</sup> jusqu'à 35 m des limites de propriété.

Nous vous remercions de nous adresser en retour un récépissé de dépôt.

La personne chargée du suivi de ce dossier est Monsieur Jacky CHAIGNAUD qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos cordiales salutations.

Le Dirigeant

Jacky CHAIGNAUD

**DISTILLERIE CHAIGNAUD SARL**  
 Chez GOMIN - 16360 REIGNAC  
 Tél./Fax 05 45 78 55 97  
 Capital 43200 Euros  
 Siret 950 600 858 00010 • TVA FR 64 950 600 858